

Distribution : limitée

UNESCO/BIE/C.55/Compte Rendu et Décision  
Annexe X  
UNESCO/BIE/C.55/Inf.7-Rév  
Genève, le 26 janvier 2007  
Original: français/anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Cinquante-cinquième session

Centre de Conférence de Varembé  
9-11, rue de Varembé, Genève

24 – 26 janvier 2007

**PROGRAMME ET BUDGET 2008-2009 (34 C/5)**

**9**

## Résolution de la 34<sup>e</sup> Conférence générale sur le BIE

*La Conférence générale,*

**Prenant note** du rapport du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) pour l'exercice 2006-2007,

**Reconnaissant** l'importance du rôle que le BIE - qui est l'institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus, les méthodes, les politiques et les processus de développement curriculaire - joue dans la réalisation du grand programme I,

**1. Demande au Conseil du BIE**, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget de l'Institut pour 2008 et 2009 :

(a) de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques, aux priorités et aux axes d'action du Secteur de l'Education ;

(b) de consolider et de développer les **programmes et projets** du BIE, à savoir :

(i) le **renforcement des capacités et la formation** des spécialistes du curriculum, dans les Etats membres ainsi qu'au niveau régional et global, en mettant particulièrement l'accent sur les situations de conflit ou d'après conflit, l'atténuation de la pauvreté en Afrique, l'approche par les compétences dans le curriculum, l'éducation intégratrice et le développement durable ;

(ii) la réalisation de **recherches et d'études**, ainsi que la gestion d'un **observatoire des tendances** dans le domaine du développement de l'éducation ;

(iii) la **gestion, le partage et la diffusion** (« knowledge management ») des **connaissances** les plus actuelles dans le domaine de l'élaboration et de la mise en oeuvre du curriculum ;

(iv) la promotion et le renouvellement du **dialogue international sur les politiques éducatives**, en organisant en automne 2008 la 48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO

(v) la gestion d'un centre d'échange d'information international sur les **curricula** et le renforcement des capacités dans le domaine de l'**éducation au VIH et sida** ;

(c) de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ;

**2. Autorise le Directeur général** à apporter son appui aux activités du BIE en lui accordant une allocation financière au titre du grand programme I de **US\$4'591'000**, ainsi qu'une allocation supplémentaire de **US\$200'000** pour l'organisation de la 48<sup>e</sup> session de la CIE ;

**3. Exprime sa gratitude** aux autorités suisses, aux États membres et aux autres organismes et institutions qui ont contribué intellectuellement et financièrement aux activités du BIE durant les exercices biennaux précédents et les invite à continuer de les soutenir ;

**4. Invite les États membres, les organisations internationales et autres institutions :**

*(a) à profiter pleinement de la compétence que possède le BIE pour aider les États membres à accroître et à renforcer leur capacité de gestion de la conception, du développement et de la mise en œuvre des réformes curriculaires ;*

*(b) à contribuer financièrement et par d'autres moyens appropriés à une mise en œuvre effective des activités du BIE au service des États membres, conformément à sa mission, aux priorités du grand programme I et aux objectifs stratégiques de l'UNESCO pour 2008-2013.*

**Antécédents**

Depuis 1999, le Bureau international d'éducation (BIE) est l'Institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus, les méthodes, les politiques et les processus de développement curriculaire.

**Stratégie**

Partout dans le monde, l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous (EPT) demeure une grave préoccupation. L'expérience et la prise en compte des besoins des États membres montrent que la question des réformes du curriculum occupe partout une place centrale dans les politiques éducatives qui visent non seulement à favoriser l'accès à l'éducation mais également à assurer la réussite des apprentissages de tous les élèves (*« from access to success »*). Dans ce domaine et conformément à sa mission, la stratégie du BIE visera à concentrer prioritairement ses efforts sur le développement des capacités humaines et institutionnelles, l'identification des nouvelles tendances du développement de l'éducation, la diffusion d'une information actualisée et de qualité et la promotion du dialogue international sur les politiques éducatives (48<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) en 2008).

Ainsi, dans le cadre de la politique de décentralisation de l'UNESCO et de la réforme du Secteur ED - et à l'instar des autres instituts pour l'éducation - le BIE se caractérisera comme une entité spécialisée en matière de recherche et de formation en matière de curriculum ; un centre d'innovation et de compétence dans ce domaine-clé ; un dépositaire et une source de connaissances ; un laboratoire d'idées pour la réforme et le changement et un centre documentaire de référence (*« clearing house »*). Il aura pour fonctions principales d'assurer la formation et le développement des capacités au niveau interne et externe ; de créer, transférer et diffuser des connaissances ; de s'engager dans une planification conjointe avec les Divisions du Siège, avec des responsabilités partagées ; d'harmoniser sa planification avec les plans régionaux ; de coordonner son action avec le Siège et les Bureaux régionaux ; de collaborer avec les organisations et/ou institutions proches de son champ d'expertise.

En tant que partie intégrante des activités du Secteur ED, les programmes et projets du BIE contribueront de manière spécifique à l'atteinte de la plupart des objectifs stratégiques de programme, ainsi que des priorités biennales du Secteur. Le programme de renforcement des capacités et de formation contribuera particulièrement à l'atteinte des objectifs des axes d'action (*« MLA's »*) 1 (DESD), 2 (communautés de pratique et situations de conflit/post-conflit) et 4 (développement des capacités, conseil et assistance technique). Le programme de l'observatoire, des recherches et des études contribuera aux axes d'action 2 (Rapport mondial de suivi de l'EPT/GMR et fonction de centre documentaire de référence/*« clearinghouse »*) et

3 (renforcement de la recherche et de ses liens avec les politiques). Le programme de gestion des connaissances contribuera, de manière transversale et dans le domaine du curriculum, aux axes d'action 1, 2 3 et 4. Le programme de dialogue politique contribuera principalement à l'axe d'action 3 (conférences et réunions ministérielles, développement d'instruments normatifs) et 1 (mobilisation des partenaires). Enfin, le programme d'éducation au VIH et sida contribuera aux axes d'action 1 (UNAIDS) et 4 (plaidoyer et promotion des bonnes pratiques en relations avec les décennies de l'ONU).

### Résultats escomptés à la fin de l'exercice

- **Capacités des institutions et des personnes chargées de la conception, du développement et de la réforme du curriculum renforcées dans l'ensemble du monde, l'accent étant mis sur les pays en situation de post-conflit et en transition, sur les pays victimes de la pauvreté, principalement en Afrique ainsi que sur les questions de l'approche par les compétences, l'éducation intégratrice, le développement durable et l'éducation au VIH et sida.**

#### *Indicateurs de performance :*

- *Dynamique de la communauté globale de pratique des spécialistes du curriculum*
- *Nombre de personnes et d'institutions formées*
- *Ressources pédagogiques et méthodologiques et «boîtes à outils» de formation mises au point, adaptées, testées et largement diffusées ;*

- **Nouvelles tendances du développement de l'éducation identifiées grâce aux informations collectées et traitées, ainsi qu'à des recherches et des études de qualité**

#### *Indicateurs de performance*

- *Etudes et analyses relatives au Rapport annuel du suivi de l'EPT dans le monde disponibles ;*
- *Recherches et études publiées*

- **Connaissances et informations actualisées et mises à disposition sur les systèmes éducatifs, les curricula existants, les processus de développement curriculaires ainsi que des exemples de bonnes pratiques et d'innovations.**

#### *Indicateurs de performance:*

- *Banques de données du BIE (Données mondiales de l'éducation ; Dossiers par pays; Centre documentaire de référence pour l'éducation au VIH et sida, etc.) enrichies et élargies;*
- *Site Internet du BIE renforcé, régulièrement mis à jour*
- *Statistiques des consultations du site*

- **Dialogue politique international sur les politiques éducatives intensifié et enrichi**

#### *Indicateurs de performance:*

- *Succès et qualité des travaux de la 48<sup>e</sup> session de la CIE ; importance et niveau de participation des Etats membres ; évaluation des résultats de la conférence)*